

Argentré

Journal municipal
d'information

INFOS

N°241 • Décembre 2011



L'info du mois

Le nouveau
Conseil Municipal des Enfants



Actifs Dynamiques Passionnés
Notre identité

édito

Aurélië COURTOIS / Adjointe à la Culture, Solidarité, Citoyenneté, Coordination inter – associations.

Le Conseil Municipal des Enfants



Les premiers Conseils Municipaux d'Enfants (CME) ont été constitués dans les années 80 et se sont fortement développés à partir des années 2000. Cette idée d'éduquer à la citoyenneté la population, et en particulier, les mineurs date de 1944. Il a fallu plus de 40 ans pour que les politiques s'emparent de cette idée qui aujourd'hui nous paraît normale. C'est donc tout naturellement qu'Argentré-du-Plessis, il y a 5 ans, a lancé son Conseil Municipal d'Enfants.

“ Il a fallu plus de 40 ans pour que les politiques s'emparent de cette idée qui aujourd'hui nous paraît normale. ”

Cette forme de démocratie participative est un moyen fort pour les communes et quartiers français d'impliquer les jeunes dans les projets locaux. Nous pensons que c'est aussi une autre façon de s'approprier son lieu de vie.

Nos jeunes viennent d'être élus pour un mandat de deux ans, avec un engouement toujours croissant de leur part.

La commission citoyenneté s'efforce, à travers des projets, de faire découvrir aux jeunes ce que c'est que d'être un citoyen dans sa ville, d'être source de propositions pour une communauté. C'est aussi un lieu d'échange et d'écoute mutuelle.

Ce nouveau mandat proposera aux enfants des partenariats avec des associations, des organismes divers..., l'idée étant d'être tournés vers les autres. Le thème de l'environnement qui leur est cher, ainsi que la participation à une deuxième rencontre départementale leur seront proposés.

Nous pouvons être fiers de nos jeunes qui s'impliquent volontairement dans leur commune pour mettre sur pied ces actions et les faire vivre.

Dans ce numéro, ils sont à l'honneur pour vous être présentés.

Plusieurs enfants viennent d'être réélus, ils entament ainsi leur 3^{ème} année de CME. Sans modestie, nous pouvons dire que ce projet est une belle réussite. Merci à eux et à la commission pour leur implication.

p.3/4

Vie municipale

- ▶ En bref... Les dossiers évoqués lors du conseil municipal du 14 novembre.
- ▶ Le stationnement en ville
- ▶ Bibliothèque Municipale
- ▶ Résultat banque alimentaire
- ▶ Le tri sélectif : fin de la collecte du verre à domicile
- ▶ Programmation culturelle
- ▶ Episol, l'épicerie sociale

p.5

L'info du mois

- ▶ Le Conseil Municipal des Enfants (CME)

p.6

Vie locale

- ▶ Portes ouvertes du PAE-PIJ
- ▶ Bourse initiative jeunes
- ▶ Point 35, nouveau cycle d'initiations
- ▶ La Ligue contre le cancer, opération boîte de Noël
- ▶ Nouveaux commerçants

p.7

Vie associative

- ▶ Don du sang bénévole
- ▶ L'ADMR
- ▶ L'association Oxygène Argentré
- ▶ L'association Vivre à Argentré
- ▶ L'association Art en ciel

p.8

Bloc notes

Agenda / État-civil / Cinéma

Remise des articles auprès d'Hélène DIARD, service communication, du lundi au vendredi **avant le 20 du mois précédant la parution** : communication@argentre-du-plessis.fr ou 02 99 96 88 00

Comité de lecture : Aurore Salmon, Chantal Bouin, Johann Ribette, Florence Hamon, Jean-Noël Bévière, Claude Cailleau, Myriam Belloir et Hélène Diard.
Diffusion - documentation : Mairie d'Argentré-du-Plessis. Reproduction et vente interdites.
Conception et réalisation : Studio Creatys.

Mairie d'Argentré-du-Plessis
21, bis rue Alain d'Argentré - 35370 ARGENTRE DU PLESSIS
Tél. 02 99 96 61 27 - E-Mail : mairie@argentre-du-plessis.fr

www.argentre-du-plessis.fr

En bref...

Compte-rendu du Conseil Municipal du lundi 14 novembre 2011

Mise en place de la taxe d'aménagement

La loi de finances rectificative pour 2010 a réformé la fiscalité de l'urbanisme en instituant une Taxe d'Aménagement (T.A.), qui comprend une part communale instituée de plein droit dans les communes dotées d'un PLU. Cette taxe entrera en vigueur au 1er mars 2012 (date de dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme).

Le Conseil Municipal a statué sur cette taxe, afin que soient définies les modalités de son application sur le territoire.

La Taxe d'Aménagement (TA) est composée d'une part communale et d'une part départementale.

Il s'agit d'une taxe globale qui se substituera à :

- la taxe locale d'équipement (TLE),
- la taxe départementale des espaces naturels et sensibles (TDENS),
- la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE),
- la participation pour aménagement d'ensemble (PAE).

La commune a la possibilité de moduler le taux d'application de cette taxe de 1 à 5%.

La détermination du pourcentage à déterminer de la Taxe d'Aménagement doit permettre d'atteindre un équilibre compte tenu de la prise en compte de différents facteurs, à savoir :

- la perspective des équipements que la commune sera amenée à réaliser, en particulier dans le domaine des investissements scolaires et sportifs,
- le contexte financier de la suppression de la taxe professionnelle et de la faiblesse du montant de la dotation de solidarité allouée à la commune par la communauté d'agglomération de Vitré,
- l'accentuation du désengagement de l'Etat dans l'aide financière apportée aux collectivités locales, impliquant le développement de l'autonomie de

ces dernières dans la perception de leurs recettes, - la volonté politique de la commune de ne pas alourdir de manière trop importante le budget des particuliers.

Au regard de ces différents éléments, le Conseil Municipal a voté l'instauration d'une Taxe d'Aménagement d'un pourcentage de 1,5%.

Règlement d'utilisation des installations du complexe sportif

Le règlement d'utilisation des installations du complexe sportif a été modifié afin d'optimiser les conditions de sécurité dans l'accès et l'utilisation de ces installations. Ainsi, afin de préserver la sécurité des usagers, l'accès des véhicules au complexe sportif est strictement limité aux besoins du service (sécurité, entretien, transport de matériel...). De même, l'ouverture des portes de la salle omnisport s'effectue désormais par le biais d'un contrôle d'accès. Des badges sont remis nominativement après étude des demandes faites par les associations et les écoles.

Ce règlement d'utilisation des installations du complexe sportif a été validé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Acquisition d'un ensemble poutre et tapis

L'association des Jeunes d'Argentré a attiré notre attention sur la vétusté du matériel de gym et notamment un ensemble poutre et tapis de la salle de gymnastique. En effet, l'ancien ensemble, datant de très nombreuses années, est devenu obsolète et dangereux pour la pratique de ce sport. En particulier, il apparaît que la poutre n'est plus utilisable.

À noter

Dates des prochains conseils municipaux

Lundi 30 Janvier • Lundi 27 Février •
Lundi 26 février

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à l'adoption d'une décision modificative du budget principal afin de permettre l'acquisition de ce matériel pour un montant TTC de 4 956.03 €.

Avant Projet définitif - Extension Ecole Jean-Louis Etienne

Le Conseil Municipal a approuvé lors de sa séance du 19 septembre dernier, l'avant-projet sommaire pour l'extension de l'Ecole Jean-Louis Etienne (cf Argentré Infos n°239, octobre 2011, p. 3). Pour rappel, la première tranche des travaux concerne la construction d'un bâtiment de 6 classes situées à l'étage ainsi que l'aménagement de la cour et d'une partie des extérieurs. Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'avant-projet définitif de la première phase d'extension de l'école Jean-Louis Etienne pour un montant de 1 755 393,12 euros TTC.

Saison culturelle du Plessis Sévigné



Venez assister au spectacle comique « L'ice Cream était presque parfait » le samedi 14 janvier 2012 à 20h30 au centre culturel le « Plessis Sévigné ». La comédienne BONBON et son acolyte Adrian IORDAN donnent le rythme en musique à cette démonstration de théâtre burlesque : éclats de rire garantis !

Pratique / Vente des billets :

- Mairie d'Argentré-du-Plessis aux horaires d'ouverture - Tél. 02.99.96.61.27
- Réseau ticketnet (Auchan, Cora, Cultura, Leclerc et virgin) www.ticketnet.fr 0 892 390 100 (0.34€ la minute).

Tarif :

- Plein tarif : 13€
- Tarif réduit n°1 : 10, 40€ (pour les séniors de plus de 60 ans et les groupes sur réservation)
- Tarif réduit n°2 : 6, 50€ (pour les demandeurs d'emploi, les étudiants et scolaires de moins de 25 ans).

Autres Informations municipales

Nouvelle interlocutrice pour l'Argentré Infos



Les articles annonçant des informations ou des événements à insérer dans votre bulletin communal sont à remettre à Hélène Diard, service communication du lundi au vendredi avant le 20 du mois précédant la publication de votre Argentré Infos.

Contact : 02.99.96.88.00

communication@argentre-du-plessis.fr

Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour vous inscrire sur les listes électorales. Les nouveaux arrivants, les personnes qui ont changé d'adresse au sein d'Argentré-du-Plessis, les personnes dont l'état civil a été modifié, doivent se présenter en mairie avec une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité en cours de validité ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription, permis de conduire, permis de chasser avec photographie délivré par le représentant de l'Etat...) et un justificatif de domicile récent (facture EDF, eau, déclaration d'impôts...).



Idée originale pour Noël !

Pour faire plaisir à vos proches, pensez aux spectacles du 14 janvier « L'ice Cream était presque parfait » et du 10 mars 2012 « Les amis de Brassens ». Billets en vente à la mairie aux heures d'ouverture (02.99.96.61.27) et sur ticketnet au 0892 390 100 (0.34€ TTC/min) - www.ticketnet.fr



Tri sélectif : Fin de la collecte du verre à domicile

Nous vous rappelons qu'à compter du **1^{er} janvier 2012**, la collecte du verre ne se fera plus en porte à porte mais par apport volontaire dans les containers situés dans la commune. Nous attirons toute votre attention quant à ce changement d'autant plus que les fêtes de fins d'années occasionnent un surplus d'ordures ménagères et de verres. Ainsi, si vous mettez vos anciennes caissettes remplies de verres sur le trottoir elles ne seront pas ramassées.

Nous comptons sur vous!

Les points de collecte :

Rue Franchet, Rue de Bretagne, Avenue Henri Matisse, Rue de la Gare, Parking du Centre Culturel « le Plessis Sévigné », Rue des Lavandières (parking d'Intermarché), Rue de Finlande, Boulevard de Sévigné, Déchetterie

Bibliothèque Municipale demandez le programme !



L'équipe de la bibliothèque ouvre ses sacs à histoires pour le plus grand plaisir des enfants de 3 à 11 ans le **mercredi 21 décembre 2011 à 10h30 et 16h**.

Les enfants et les adultes sont chaleureusement invités à l'heure des contes de Noël pour écouter des histoires féériques et peut-être d'autres surprises à venir découvrir... Accès libre et gratuit (sans inscription), les enfants doivent venir accompagnés (renseignements au 02.23.55.00.46).

Résultat banque alimentaire

Les 25 et 26 novembre derniers, nos concitoyens ont fait preuve comme toujours d'un bel élan de générosité puisque nous obtenons un bilan très positif de plus de 13% de denrées alimentaires et produits d'hygiène reçus par rapport à 2010 dans les supermarchés Intermarché et Mutant.



Cette récolte de 1 719 kg (1517 kg en 2010) est possible grâce aux nombreux bénévoles d'Argentré-du-Plessis et du canton, membres du CCAS et personnes répondant à titre individuel, ainsi qu'aux jeunes lycéens, scouts et adhérents du M.E.J. qui se sont mobilisés les 2 jours, afin d'accueillir et de répondre aux questions des donateurs. Il est en effet important que les jeunes prennent le relais pour assurer la continuité de cette chaîne de solidarité indispensable.

Stationnement en ville Mise en place de zones de stationnement à durée limitée.

La mise en place de ces zones de stationnement à durée limitée sera effective à compter du **1^{er} janvier 2012**. L'objectif de cette nouvelle réglementation est de permettre une meilleure rotation des stationnements à proximité des commerces et des services.

La création de ces zones a été décidée à la demande et en collaboration avec les commerçants de la commune. Elle autorise les véhicules munis d'un disque à s'arrêter gratuitement pour une durée de 15 mn ou 1h30 en fonction des emplacements. Ces places de stationnement réglementées seront délimitées par un marquage bleu au sol et par des panneaux réglementaires indiquant la durée de stationnement.

Dans ces zones de stationnement à durée limitée, tout conducteur qui laisse un véhicule en stationnement est tenu d'utiliser un disque de contrôle conforme à la réglementation en vigueur.

Les emplacements de ces nouvelles zones et leur durée de stationnement :

- Stationnement limité à 15 minutes :

- Rue du Général Leclerc :
2 places face au n° 23
(côté impair - devant le Crédit Mutuel)
2 places face au n°9
(côté impair - devant Lire et Ecrire)
- Rue Alain d'Argentré :
3 places face au n°2 (côté pair - devant la boulangerie Le Fournil du Plessis)
2 places face aux n°11&13
(côté impair - devant le tabac presse)
2 places face au n°36
(côté pair - devant la boulangerie La Croquoise)

- Stationnement limité à

- 1 heure 30 minutes :**
- Rue Alain d'Argentré :
5 places, du n°38 au n°44 de cette rue (côté pair - face à la Mairie)

Au-delà de ce délai, toute personne qui n'aura pas déplacé son véhicule encourt une amende (art R 417-3 du Code de la Route). Il sera inutile de prolonger la durée en changeant simplement l'heure sur le disque, car ce véhicule ventouse sera vite repéré. Nous vous demandons de respecter cette nouvelle réglementation.



Le bon équipement !!

À partir du **1^{er} janvier 2012**, le disque de stationnement des zones bleues devient européen dans le but de simplifier et d'unifier les règles de stationnement en Europe. Il modifie ainsi l'article R417-3 du code de la Route. Ces disques seront prochainement mis en vente dans votre mairie au prix de 1€. Ils sont d'ores et déjà disponibles dans les magasins d'accessoires automobiles et grandes surfaces.

Ainsi, il appartient à chacun de faire l'acquisition de ce nouveau disque conforme aux normes européennes.



EPISOL, l'épicerie sociale destinataire de ces denrées :

Située au 75 rue de Fougères à Vitré, Episol, collectif d'acteurs sociaux de Vitré (CCAS, CDAS, Centre Social, Mission Locale et Solidarité Vitréenne) est opérationnelle depuis 2007.

Ses objectifs :

- Permettre aux personnes et familles ayant des ressources limitées de se procurer une alimentation et des produits d'hygiène et d'entretien à prix réduits (10% à 15 % de la valeur marchande),
- favoriser le statut de consommateur et non d'assisté,
- proposer accueil, écoute, conseils, budget et activités (cuisine, informatique, partenariat avec médiathèque, cinéma...) afin de rompre l'isolement et recréer des liens sociaux,
- renforcer ou accompagner une démarche d'insertion.

Ouverture :

Jeu. de 9h à 12h et de 15h à 18h / Ven. de 9h à 12h.

Conditions d'accès

- habiter Vitré Communauté,
- rencontrer des difficultés financières,
- entreprendre des démarches pour améliorer sa situation.

Inscriptions en fonction des revenus et charges :

- Assistants sociaux du C.D.A.S. ou de la M.S.A.,
- C.C.A.S. en mairie,
- Mission locale pour les jeunes.

Transport :

- Navettes de bus illenoo du Conseil Général au tarif de 1.90 € l'aller (brochure en mairie)
- Transport intra vitréen utilisable gratuitement, ligne n° 1, Place de la gare.
- Système de covoiturage

Contact Episol : 02.99.75.24.98

Bons de pierres

Les personnes qui souhaitent obtenir de la pierre pour les chemins peuvent venir s'inscrire à la mairie. La date limite est fixée au 31 décembre 2011.



L'INFO DU MOIS

Conseil Municipal des Enfants (CME)

Le samedi 22 octobre 2011 était organisée l'élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants.

À l'image de leurs aînés, nos jeunes Argentréens pour être élus ont dû mener une campagne électorale de 8 jours au sein de leur établissement scolaire. Après ces 8 jours, tous les élèves de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} des écoles de la commune étaient appelés au vote pour élire leurs représentants, l'occasion pour eux de découvrir le mode opérationnel d'une campagne électorale et les principes de base de la démocratie. À 12h, les résultats tombent : durant 2 années,

22 jeunes argentréens de 9 à 12 ans porteront le titre de Conseiller Municipal Enfant d'Argentré-du-Plessis !

Le CME : Quésaco ?

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour devenir acteur citoyen, ce mandat sera l'occasion pour ces jeunes de vivre "grandeur nature" l'éducation civique.

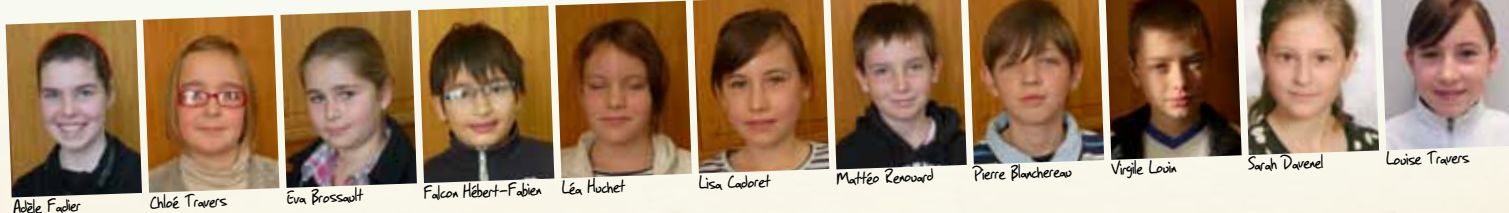
Comme leurs aînés, le CME se réunira à hauteur d'une fois par mois, pour des

temps de discussions, de réflexions et de propositions. Ces adultes de demain auront ainsi la possibilité de participer activement à la vie de la commune.

Ensuite, en collaboration avec les différents élus, des partenaires institutionnels et associatifs ainsi que l'agent en charge de l'animation, ils pourront mettre en place leurs projets. Leurs réalisations auront pour objectif d'améliorer le cadre de vie de leur concitoyen.

Présentation de ces citoyens en herbe !

Les vœux du CME



« Je souhaite ... »

...que les gens soient en bonne santé, et qu'ils aient tous un emploi afin qu'ils puissent se nourrir et se loger. Que les gens fassent plus attention à leur proche et aux gens qui les entourent ».

...que tout le monde ait à manger ».

... moins de pollution dans le monde ».

...qu'il n'y ait plus de guerres dans le monde et que les enfants ne soient plus exploités ».

...que les gens s'entraident et que tout le monde soit solidaire, que les gens s'amuse bien et qu'ils soient tous heureux, que l'on plante des arbres et que l'on pense à la nature ».

...que les voitures roulent moins vite pour diminuer le nombre d'accidents ».

...qu'il y ait moins de pauvres car j'en vois souvent dans la rue ».

... que tout le monde ait une maison et qu'il n'y ait plus personne à dormir dans la rue ».

...que l'année 2012 soit pour tous une année pleine de bonheur, de joie et de paix ».

... qu'il n'y ait plus de déchets par terre, que les enfants des écoles aillent voir les personnes âgées et une bonne santé aux Argentréens ».

...que tout le monde s'aime, qu'il n'y ait plus la guerre, que tous les SDF trouvent un toit ».





Portes ouvertes du PAE-PIJ d'Argentré du Plessis

À compter du **1^{er} janvier 2012**, la nouvelle adresse des services « Point information Jeunesse » et « Point Accueil Emploi » sera 21 rue Général Leclerc. Temporairement, le PAE-PIJ fonctionnera dans la salle de réunion située Espace Pierre de Coubertin, rue des Sports les 7, 9, 14 et 16 décembre 2011. Pour tout renseignement pendant la période de fermeture, **contacter** :

Le PIJ PAE de Châteaubourg,
02 99 00 91 15,
pae-chateaubourg@vitrecommunaute.org
Le PIJ de Vitré, 02 23 55 16 21,
pij-vitre@vitrecommunaute.org

POINT 35, Nouveau cycle d'initiations

Le Point 35 multimédia démarre un nouveau cycle d'initiations informatiques, à partir de janvier 2012. Trois thèmes de huit ateliers chacun sont proposés entre janvier et mars :

- Découverte de l'ordinateur, le jeudi de 17h30 à 19h,
- La photographie numérique, le mardi à 17h,
- Premiers pas sur Internet, le mardi de 18h30 à 19h30 et le mercredi après-midi de 14h à 15h.

Ces initiations sont gratuites et limitées à 8 personnes. Elles commenceront la semaine du 9 au 13 janvier. Pour toutes informations ou inscriptions, contacter les animateurs : **Delphine** (delphine.le-blimeau@cg35.fr 06 77 07 60 68) ou **Mathieu** (06 86 43 95 99).

Bourse initiative jeunes

Tu as entre **15 et 30 ans**, tu habites dans la Communauté d'agglomération de Vitré Communauté...

La Bourse Initiative Jeunes, c'est pour toi !

- La Bourse initiative Jeunes est une aide financière destinée aux jeunes :
- pour les projets à l'international des 18 - 30 ans (solidarité internationale, expérience professionnelle...),
 - pour les projets locaux (festival, projets qui marquent une ouverture vers les autres...).

Renseignements près de Fabienne Fogger et Stéphanie Gardan
PAE PIJ - 21 rue du Général Leclerc / 35370 Argentré-du-Plessis
Tél. 02.99.96.54.01 / mail : pij-argentre@vitrecommunaute.org

Consulter le site internet du Pays de Vitré Porte de Bretagne
http://www.paysdevitre.org/site/entreprendre/projets/prendreinit_aides.php3



La Ligue contre le cancer Opération boîte de Noël

Les bénévoles du Comité d'Ille et Vilaine de la Ligue contre le cancer ont déposé, courant novembre 2011 chez certains commerçants de la commune, des boîtes de Noël « 1€ pour la vie ».

Les fonds collectés par le Comité d'Ille-et-Vilaine de la ligue lui permettront de poursuivre ses trois missions sur le département :

- L'aide à la recherche,
- L'action pour les malades et les proches,
- L'information- la prévention - le soutien au dépistage.

Ainsi en 2010, ont été collectés **8 711,18 €**.



Contact :
Ligue contre le cancer
Comité d'Ille-et-Vilaine
Immeuble le Solstis
28 rue de la Donelière
35 000 Rennes
Tél. 02.99.63.67.67
Fax 02.23.20.15.36
cd35@ligue-cancer.net

NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE :

Isabelle Simon Nouvelle propriétaire de la librairie papeterie « Lire et Écrire »



Depuis le 1^{er} décembre, Isabelle SIMON, Argentréenne, est la nouvelle propriétaire de la librairie, papeterie Lire et Écrire. Durant 14 ans, elle a travaillé en tant qu'agent de production. Son projet

d'avoir son propre commerce avait été mis entre parenthèses afin d'élever ses enfants. Aujourd'hui, elle est heureuse de vous accueillir dans son magasin. Outre la presse, les jeux de grattage et le loto, Mme Simon continue la vente d'articles artisanaux : bijoux en bois, décorations...

Infos pratiques :

Librairie papeterie
9 rue du Général Leclerc
Tél. 02.99.96.61.41

Magasin ouvert de 7h à 19h15 du lundi au samedi. Fermé les jeudis après midi et les dimanches après midi. Jours fériés : ouvert uniquement le matin.

Mélina, Sylvain et Julien Nouveaux propriétaires du restaurant « Le Cheval Blanc »

Après 7 ans de services, M. et M^{me} MARTEL ont quitté le restaurant Le Cheval Blanc. Les nouveaux propriétaires Mélina, Sylvain et Julien, trois jeunes trentenaires de même famille arrivant d'Erquy et de Pléneuf-Val-André dans les Côtes d'Armor, vous accueillent à présent.

Après avoir travaillé séparément pendant 10 ans sur la côte et dans des parcours professionnels différents mais complémentaires, ils se sont associés et c'est tout naturellement qu'ils se sont répartis les rôles :

- Côté cuisine, vous serez tenté par la carte variée offrant des menus frais de saison et par les plats de poissons et de fruits de mer, spécialités de Julien, le chef en cuisine.
- Côté salle, Mélina aura le plaisir de vous accueillir et vous serez ensuite guidé et conseillé par Sylvain et ses deux serveurs.

Quant à l'hôtel, c'est Mélina aidée de son équipe qui veillera à son bon fonctionnement.

Courant 2012 des soirées à thème feront du restaurant un véritable lieu de rencontre et de partage où rimeront chaleur, convivialité et découverte culinaire.

Infos pratiques :

Le Cheval Blanc, 1 rue d'Anjou - Réservation au 02.99.96.61.30
Ouvert du lundi au samedi, midi et soir. Fermé le vendredi soir et le dimanche.

Particularité :

Toute l'année, sur place ou à emporter : plateau de fruits de mer (réservation 24h à l'avance) et plat du jour pour le service du midi du lundi au vendredi.

Pour les fêtes de fin d'année vous pourrez découvrir leurs menus festifs.



Don de sang bénévole, une fin d'année préoccupante...

Avec une augmentation constante des besoins des malades de 3% pour l'année 2011, les réserves nationales en globules rouges sont fragiles : à moins de 10 jours au lieu des 12 à 14 jours souhaités. Si les donneurs restent mobilisés en Bretagne, région très généreuse, de nombreuses autres régions sont en difficulté.

Il s'agit donc de prélever 20 000 dons de sang en Bretagne d'ici la fin de l'année. Les donneurs de tous les groupes sanguins sont recherchés et plus particulièrement ceux des groupes O et B-, dont les réserves diminuent chaque semaine.

Il s'agit non seulement pour l'Etablissement Français du Sang Bretagne d'informer et de sensibiliser les donneurs mais aussi de les fidéliser. En effet, 600 dons sont nécessaires tous les jours de l'année pour soigner les 30 000 patients en Bretagne.

Collecte à Argentré-du-Plessis
Lundi 19 décembre 2011
de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h30,
Salle Ouessant (derrière la mairie).

Pour donner son sang, il faut :

- être en bonne santé et répondre aux conditions d'aptitude au don,
- être âgé de 18 à 70 ans révolus,
- peser plus de 50 kgs,
- se munir d'une pièce d'identité pour un premier don.



Infos pratiques

➤ **Contact Association pour le Don de Sang Bénévole :**
Chantal Bouin
Tél 02 99 96 66 66
Chantal.bouin@hotmail.fr

➤ **Pour plus d'informations :**
www.dondusang.net

Association Art en ciel

Ses cours au centre culturel
« Le Plessis Sévigné »



Grâce à l'action de la mairie, une discussion a été menée avec Vitré Communauté afin que l'association Art en Ciel puisse profiter

d'une salle de cours pour la pratique de leur art. Ainsi désormais, les cours de peinture se déroulent au centre culturel "Le Plessis Sévigné", salle Pierre Soulagés tous les mardis de 18h30 à 20h30.

L'inscription mensuelle est de 40€ pour 8h de cours. Ces cours sont ouverts à tous publics.

L'adhésion annuelle à l'association est maintenue à 10€ par an et 20€ pour exposer des œuvres sur le site de l'association www.artactif.com/art-en-ciel

Pour plus de renseignements, contactez M. Gallais au 06.08.61.10.10

L'ADMR, La référence du service à la personne



Implantée depuis plus de 60 ans sur tout le territoire français, l'ADMR est une association de proximité qui intervient sur votre commune. Elle propose un soutien au domicile des familles, des personnes âgées, des personnes handicapées et emploi des professionnels (Aides à domicile, Auxiliaires de Vie Sociale et Techniciennes en Intervention Sociale) qualifiés et compétents pour répondre à vos attentes. L'ADMR peut vous offrir une large gamme de services à domicile (ménage, repassage, préparation des repas, entretien du linge, courses, téléassistance, portage des repas, garde d'enfants, ...) qui permettent de mieux organiser votre vie ou de surmonter des difficultés passagères.

Les bénévoles, acteurs moteurs de l'Association, recrutent et organisent le travail des salarié(e)s. Ils sont présents pour vous rencontrer, vous écouter et trouver la solution adaptée à vos difficultés. Connaissant bien l'environnement et les contraintes des familles, ils vous accompagnent pour monter les dossiers appropriés

L'association ADMR du canton d'Argentré-du-Plessis dessert les communes du Pertre, Vergeal, Gennes sur Seiche, Etreilles, Erbrée, Mondevert, Brielles, Bréal sous Vitré, Saint Germain du Pinel, Domalain, Torcé et Argentré. N'hésitez pas à contacter le bureau pour toute demande d'informations.

Votre responsable bénévole, Monique TIREAU, pour la commune d'Argentré, se chargera de vous rappeler.

Une Halte Garderie Parentale "**Croc'Lune**" est également à votre disposition. Elle accueille tous les enfants de 4 mois à 4 ans les mardis et jeudis de 9h à 17h15.

Renseignements et inscription au 02 23 55 06 16.



L'association ADMR du canton d'Argentré a réalisé pour l'année 2010 :

- 62 590 h d'aide à la personne (personnes âgées, familles, personnes handicapées)
- 9 930 h de halte garderie
- 8524 portages de repas

Vous vous intéressez à la vie de votre commune ? Vous souhaitez contribuer au bien-être des personnes âgées, des familles ? Vous aimez les contacts ? Vous avez un peu de temps libre et envie de vous rendre très utile ?

Alors, n'hésitez plus, nous avons besoin de votre aide en tant que bénévole. Nous serons heureux de vous accueillir parmi nous, contactez-nous : ADMR ARGENTRE DU PLESSIS, 11 rue Alain d'Argentré, 35370 Argentré du Plessis
Tél / Fax : 02 23 55 06 17
Mail : argentre.asso@admr35.org

Association Oxygène Argentré

L'assemblée générale de l'association « OXYGENE ARGENTRE » était l'occasion de faire un bilan après 10 ans de fonctionnement. Chacun y retrouve son compte : que ce soit par la participation à des courses, souvent pour des bonnes causes telles la mucoviscidose, le téléthon ou le cancer ou simplement pour le plaisir de courir en groupe.

Après un démarrage avec une vingtaine d'adhérents, plusieurs personnes sont venues nous rejoindre, si bien qu'aujourd'hui nous sommes plus de 50 femmes et hommes qui aiment à se retrouver deux fois par semaine pour s'entretenir, s'aérer et s'entraîner.

Au programme cette année : une soirée conviviale

le 3 mars 2012, une sortie découverte au printemps ouverte à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre, la course nature de 6 et 12 kms le 26 mai 2012, ainsi qu'un pique-nique fin juin/début juillet.

N'hésitez pas à venir, même en cours de saison, les mercredis à 18h15 et les dimanches à 9h30 au complexe sportif. **Adhésion : 25€**

Contact :
Jean-Luc DAVENEL - Tél. 02.99.96.79.42



Association Vivre à Argentré

Comment préparer son jardin pour l'hiver ? paillage et compostage...



En collaboration avec le SMICTOM (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des ordures ménagères) et le SIBVAA (Syndicat du Bassin Versant de la Vilaine Amont), l'association Vivre à Argentré a organisé une journée porte ouverte le samedi 15 octobre dernier sur le thème « comment préparer son jardin pour l'hiver ? ».

Cette matinée porte ouverte dans le jardin de M. Michel BARRE a permis de voir, à partir d'éléments concrets, comment fabriquer son compost et aussi comment pailler son jardin avant l'hiver. L'objectif est de ne plus utiliser des produits de traitements chimiques dans son jardin qu'il soit potager ou d'agrément. Le jardin a produit pendant le printemps et l'été dernier et a donc réduit sa réserve alimentaire. Le paillage à l'automne permet de

reconstituer sainement cette réserve avec le travail des lambris, pour que votre jardin soit opérationnel, sans bêchage, dès le début de la prochaine saison. Où trouver ces déchets ?

Plutôt que de les conduire à la déchetterie, utilisez tous vos déchets verts : tonte de pelouse, feuilles, déchets de jardin (fanons d'haricots, ...), pousses de l'année des arbustes d'ornements, le tout broyées à la tondeuse.

Etaler 5 à 10 cm sur votre sol de ce précieux mélange et laissez reposer tout l'hiver.

Cette animation sera reconduite à l'automne prochain.

Pour plus de renseignements : Association Vivre à Argentré, M. SALICIS : 02.99.96.67.98

Votre marché hebdomadaire : le jeudi matin de 8h à 13h

Tous les jeudis, place de la Poste, se tient le marché hebdomadaire. Vous pouvez retrouver les commerçants qui vous proposent fruits, légumes, poissons, viandes, produits fermiers, fromages, galettes, crêpes...



BLOC NOTES

État-civil

NAISSANCES

05/11 Nathan DESILLE 77 rue d'Anjou
08/11 Enorah ROISSE 21 B Rue du GI Leclerc

DÉCÈS

05/11 Maurice MICHINIAU, 90 ans 5 rue Ambroise Paré
12/11 Madeleine HUCHET née CHEUL, 92 ans 5 rue Ambroise Paré
25/11 Marie RENOUX née BELLIER, 91 ans 16 rue Rue du GI Leclerc



Collecte de jouets, ne jetez plus !!

Comme l'année dernière, une collecte de jeux et de jouets sera organisée par le CCAS d'Argentré du Plessis le jeudi 5, vendredi 6 et samedi 7 janvier 2012 à l'Espace Pasquet. Renseignements près d'Isabelle Gadebois au 02.99.96.55.14.

LE MONOXYDE DE CARBONE
Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi !

- FAITES VERIFIER ET ENTRETIENIR** vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation...
- RESPECTEZ** le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...)
- AÉREZ** au moins 10 minutes par jour.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.

Plus d'information sur www.prevention-maison.fr

Quelques numéros importants à connaître :

Maison Médicale
45 rue de Paris / 35500 VITRE / 02.99.75.55.66
Consultation sur rendez vous tous les soirs de la semaine de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à minuit.
Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous ouverte tous les soirs et du samedi 18h au lundi 9h, composer le 3237 (0,34 € la minute à partir d'un poste fixe).

Cin'Évasion



Hollywood

Jeanne est la doubleuse française d'une actrice américaine qui joue dans une série télé à succès ...

Vendredi 16 Décembre à 20h30
Samedi 17 Décembre à 20h30
Dimanche 18 Décembre à 17h00
Mardi 20 Décembre à 20h30



Toutes nos envies

Claire, Jeune juge au tribunal de Lyon, rencontre Stéphane, juge chevronné et désenchanté, qu'elle entraîne dans son combat contre le surendettement ...

Jeudi 15 Décembre à 20h30
Dimanche 18 Décembre à 15h00 € 20h00
Lundi 19 Décembre à 20h30



Le Tableau

Un château, des jardins fleuris, une forêt menaçante, voilà ce qu'un Peintre, pour des raisons mystérieuses, a laissé inachevé ...

Mercredi 21 Décembre à 16h00
Samedi 24 Décembre à 14h30
Lundi 26 Décembre à 16h00



Polisse

Le quotidien des policiers de la BPM (Brigade de Protection des Mineurs) ce sont les gardes à vue de pédophiles ...

Mercredi 21 Décembre à 20h30
Jeudi 22 Décembre à 20h30
Lundi 26 Décembre à 20h30

Agenda

Lundi 19 décembre	Collecte de sang, Salle Ouessant.
Mercredi 21 décembre	Animation « l'heure des contes de Noël ! » à 10h30 et à 16h à la bibliothèque.
Samedi 31 décembre	Réveillon de la St-Sylvestre organisé par l'Amicale la Salle-St-Joseph, restaurant Le Sévigné.
Mardi 3 janvier	Thé dansant animé par Michel Groleau au centre culturel le « Plessis Sévigné ».
5, 6 et 7 janvier	Collecte des jouets par le CCAS, espace Pasquet (centre ville).
Vendredi 6 janvier	Soirée des vœux du maire, 20h30 au centre culturel le « Plessis Sévigné ».
Jeudi 12 janvier	Galette des rois et après midi de jeux divers, salle Ouessant.
Samedi 14 janvier	Spectacle musical « l'ice cream était presque parfait » 20h30 au centre culturel le « Plessis Sévigné ».
Mercredi 18 janvier	Collecte de plasma de 8h30 à 12h30, salle Belle-Ile (complexe de la piscine).
Jeudi 19 janvier	Club de l'amitié, Sortie bowling.
Samedi 21 janvier	Porte ouverte du PAE PIJ de 10h à 18h, au 21 rue du Général Leclerc.
Vendredi 27 janvier	Dojo du Plessis, assemblée générale à 20h, salle de la piscine.
Samedi 28 janvier	de 10h00 à 17h00 : « Partir à l'étranger » - forum de la mobilité internationale pour les jeunes à la salle de la Vannerie, La Guerche-de-Bretagne.
Lundi 30 janvier	Conseil Municipal, 20h30, salle du conseil.
Samedi 4 février	Opération « un arbre, un enfant ». Plantation d'un arbre pour tous les enfants nés en 2011.
Dimanche 12 février	Cyclo Cross, trophée des champions.
Samedi 18 février	Assemblée générale des Anciens Combattants à 9h30, salle Ouessant.
Samedi 3 mars	Classes « 2 » au Restaurant « Le Sévigné ».